

# **Améliorer les rentes, un sujet toujours tabou?**

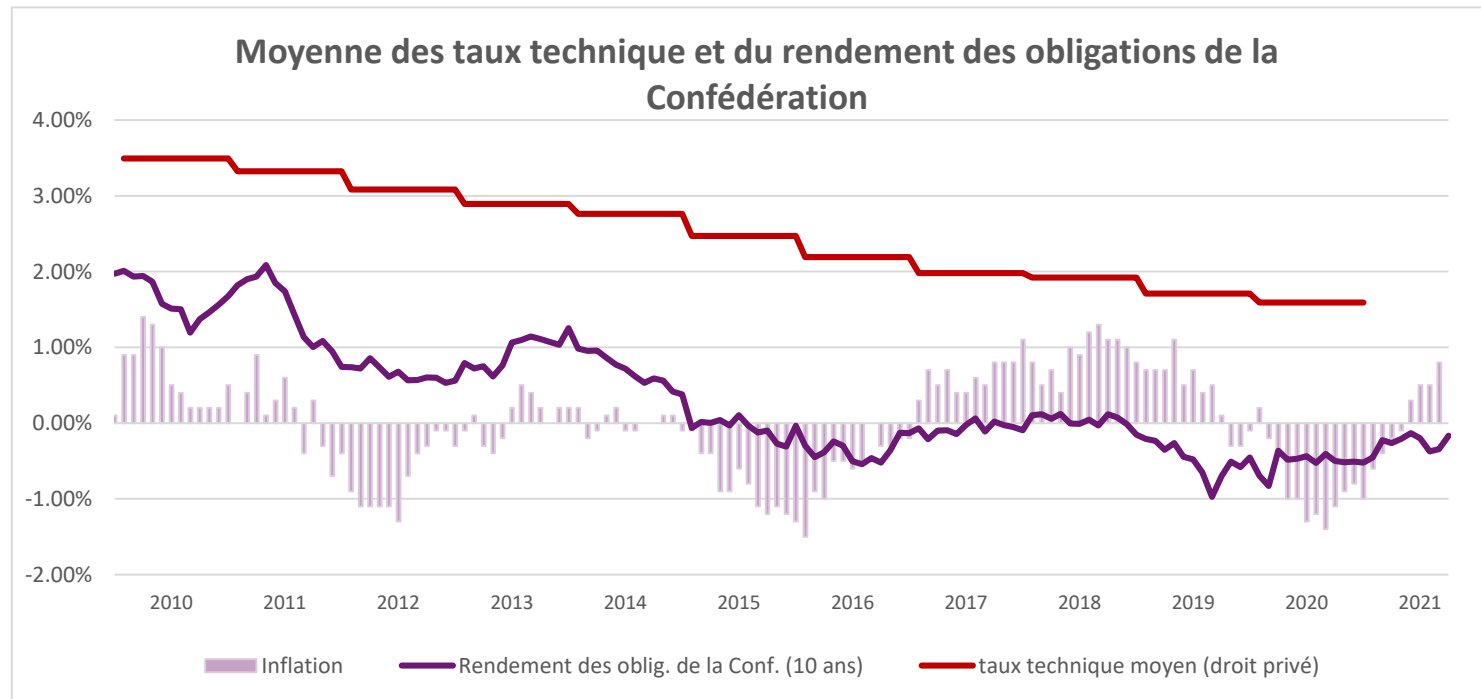
*Pascal Wyss*

Expert diplômé en assurances de pension

# Agenda

1. **Baisse des attentes de rendement, baisse des taux de conversion**
2. **Remontée des taux, types d'amélioration des rentes**
3. **Génération de rentiers**
4. **Conclusion**

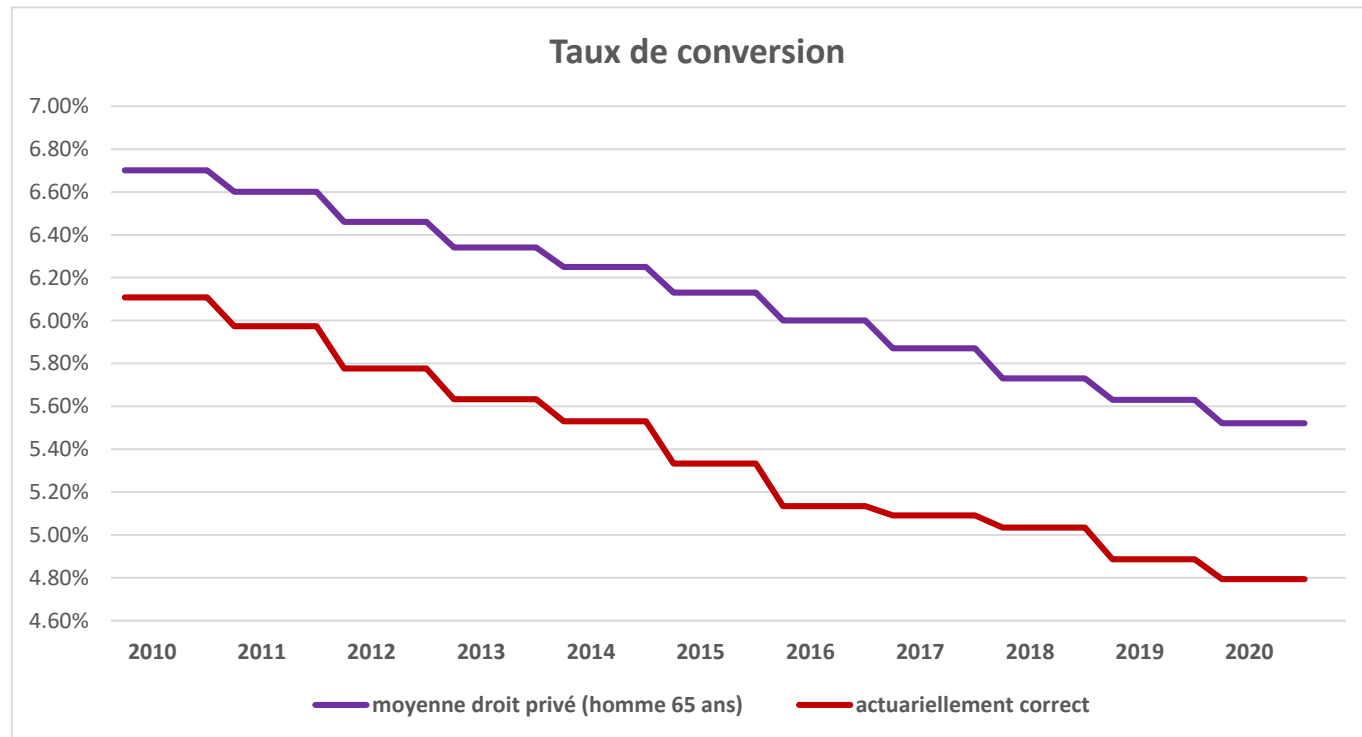
# Evolution des rendements des obligations / taux techniques



- Inflation moyenne nulle sur les 10 dernières années
  - Baisse des taux obligataires
  - La borne supérieure pour la recommandation de taux technique selon la DTA 4 dépend (entre autres) du taux d'intérêt au comptant moyen des 12 derniers mois
- Le taux technique moyen des caisses de pensions diminue en conséquence

→ Baisse des attentes de rendement, baisse des taux de conversion

# Evolution des TC réglementaires / TC actuariels



- L'augmentation de l'espérance de vie et la baisse des taux d'intérêts techniques font diminuer les taux de conversion actuariels.

→ Les taux de conversion réglementaires suivent cette tendance avec quelques années de retard

## Conséquences d'une remontée des taux

Suite à la crise de la Covid et la rupture de nombreuses chaînes de production, certains spécialistes s'attendent à un retour durable de l'inflation (et donc à une remontée des taux d'intérêt)

- Une remontée des taux serait bénéfique à moyen et à long terme pour les caisses de pensions, car pour une volatilité donnée, les rendements attendus seraient plus élevés.
- Mais avec des rendements plus élevés, quelles sont les conséquences pour les actifs et les rentiers?

– **Assurés actifs:** augmentation de la rémunération de l'avoir de vieillesse

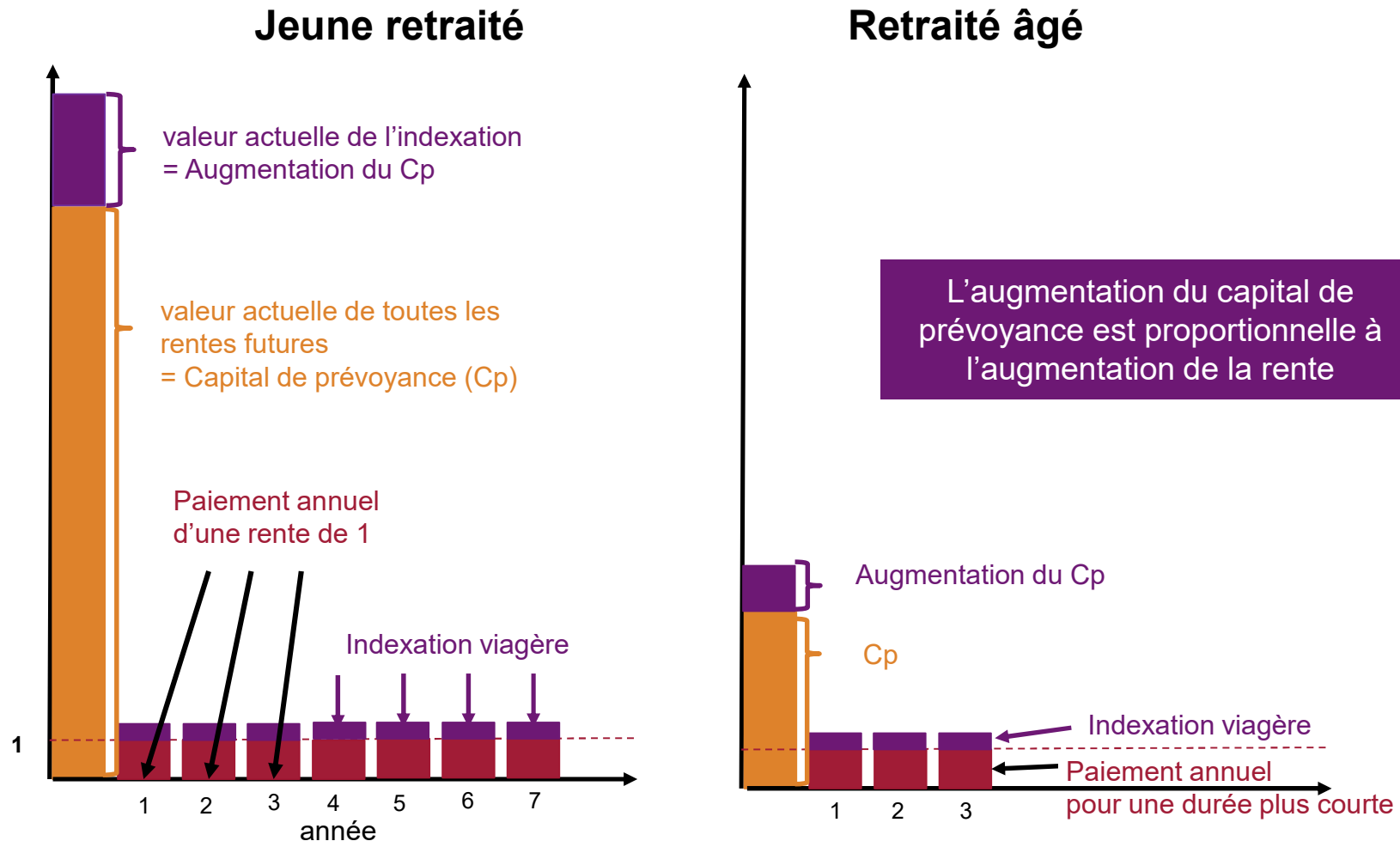
– **Rentiers:** augmentation du taux technique et donc des taux de conversion? Probablement pas.

# Types d'améliorations de rentes

- Il existe plusieurs moyens d'améliorer les rentes:
  - 1) Indexation
  - 2) 13<sup>e</sup> rente
  - 3) Paiement unique en % du capital de prévoyance (rente bonus)

# 1) Indexation des rentes

- Par indexation, on entend l'augmentation viagère des rentes en cours.



# 1) Indexation des rentes

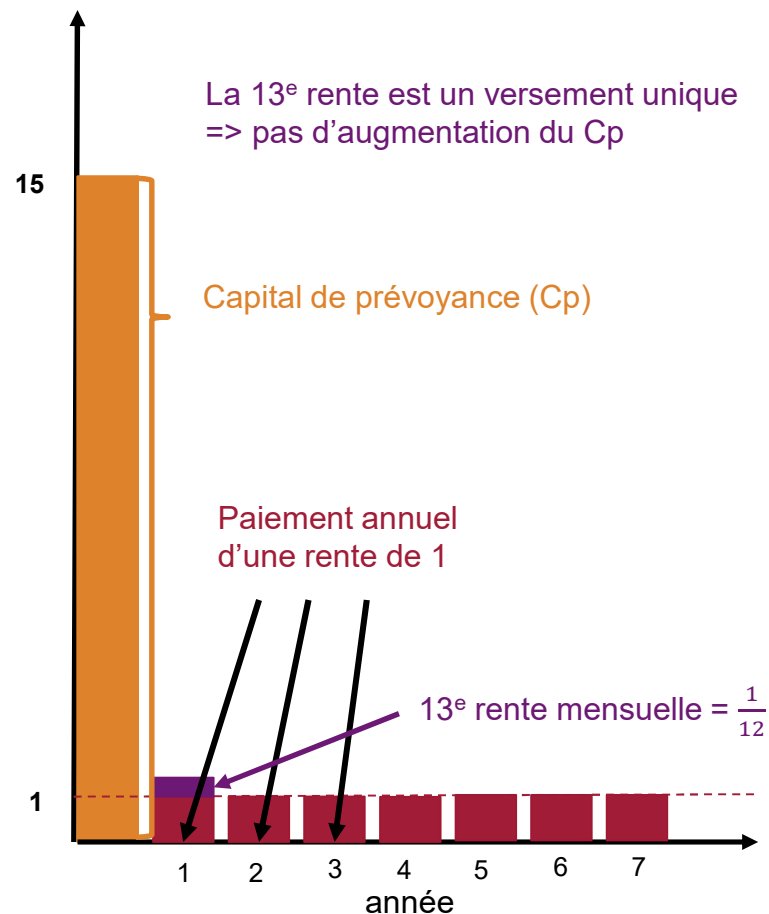
- L'indexation correspond à une augmentation viagère des rentes.
- Elle a le désavantage d'augmenter les engagements à long terme.
- Elle ne peut être supprimée qu'en cas d'assainissement (uniquement les augmentations de rente non réglementaires des 10 dernières années)
- L'augmentation du capital de prévoyance est proportionnelle à l'augmentation de rente.



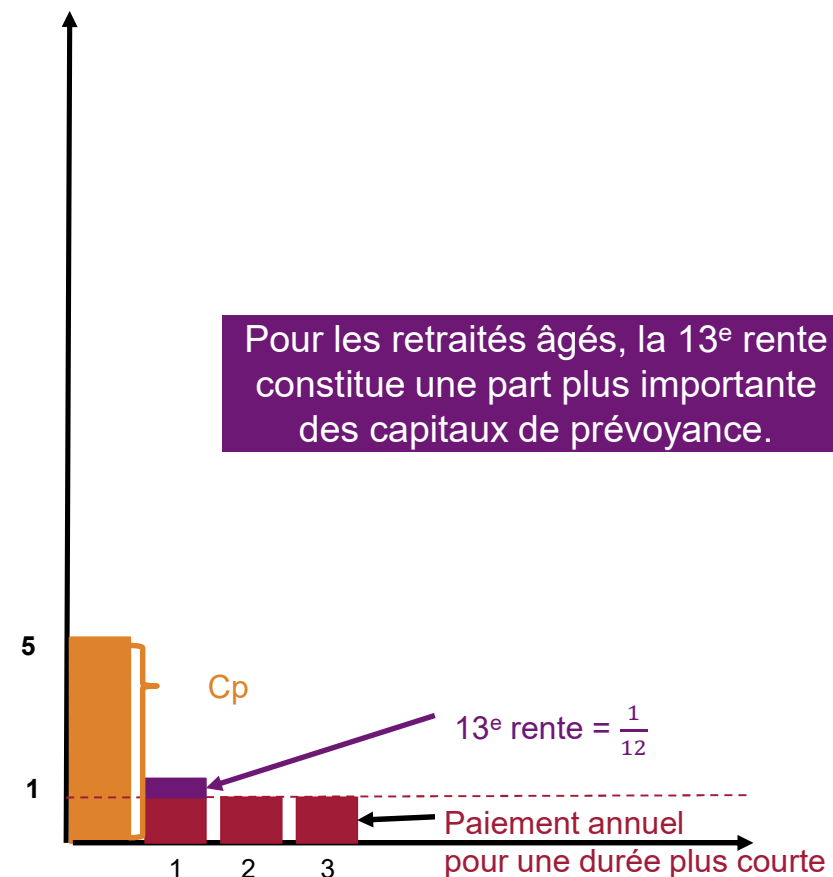
## 2) 13<sup>e</sup> rente

- Par 13<sup>e</sup> rente, on entend le versement unique d'une 13<sup>e</sup> rente mensuelle.

### Jeune retraité



### Retraité âgé



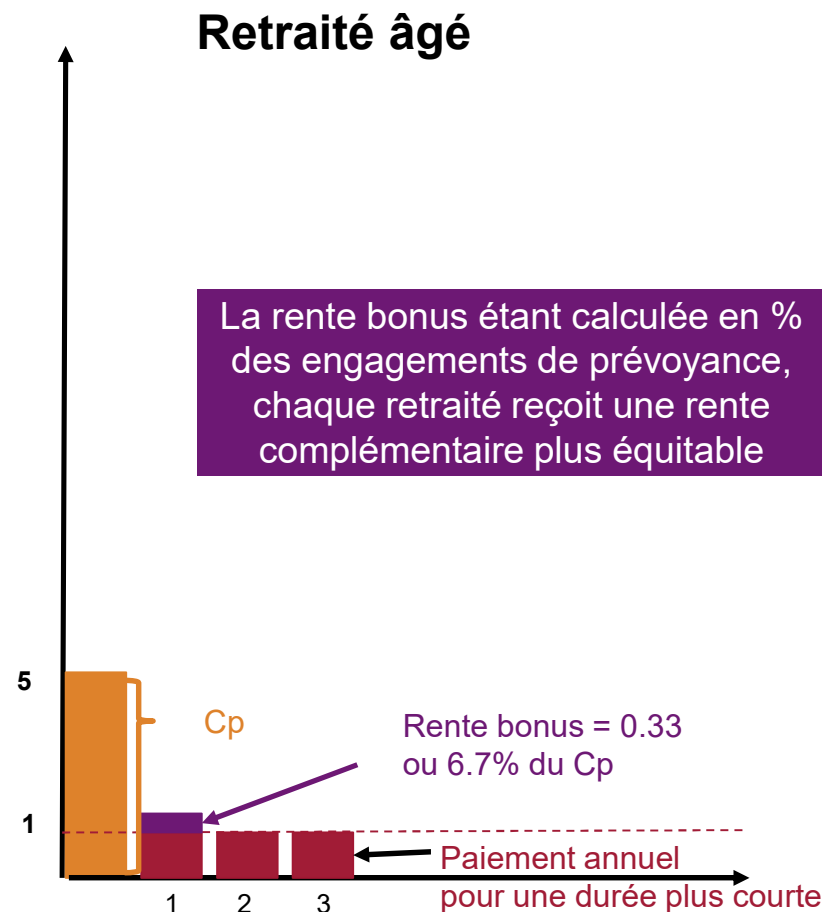
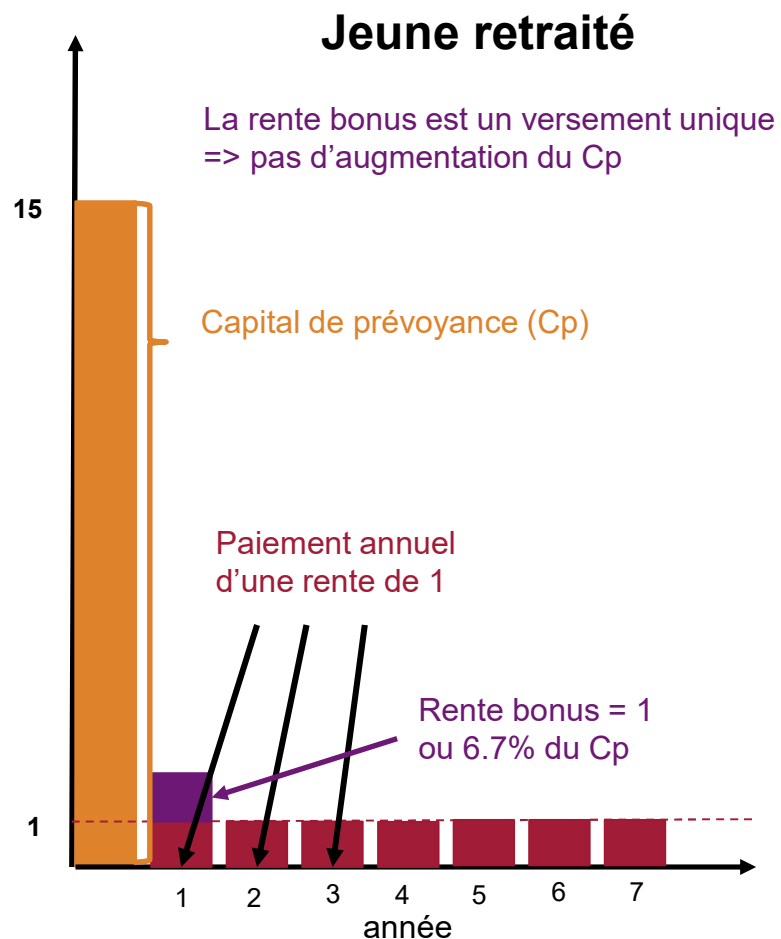
## 2) 13<sup>e</sup> rente

- Contrairement à l'indexation, la 13<sup>e</sup> rente correspond à un versement unique et n'augmente pas les engagements de la caisse de pension à long terme.
- La 13<sup>e</sup> rente favorise les retraités âgés, puisqu'elle constitue une part plus élevée de leurs capitaux de prévoyance, en comparaison avec les jeunes retraités.

### 3) Paiement unique en % du capital de prévoyance (rente bonus)



- La rente bonus vise à attribuer un complément plus équitable, calculé en % des engagements de prévoyance.



### 3) rente bonus

- La rente bonus permet de traiter les retraités de façon plus équitable.
- Comme la 13<sup>e</sup> rente, elle n'augmente pas les engagements à long terme.
- Moins connue que l'indexation ou la 13<sup>e</sup> rente, la rente bonus est plus difficile à comprendre pour les rentiers.

## Types d'améliorations de rentes (résumé)

- Trois différents types d'amélioration des rentes ont été présentés:
  - 1) Indexation**  
*inconvenient: augmentation des engagements à long terme*
  - 2) 13<sup>e</sup> rente**  
*pas d'augmentation des engagements à long terme*  
*augmentation qui favorise les rentiers plus âgés car l'augmentation est plus élevée en % du capital de prévoyance (Cp)*
  - 3) Rente bonus en % du capital de prévoyance**  
*pas d'augmentation des engagements à long terme*  
*montant plus élevé pour les rentiers les plus jeunes disposant d'un Cp plus élevé*
- Afin d'améliorer les rentes de la manière la plus équitable possible, il faut également prendre en compte les différentes générations de rentiers.

# Distinguer les générations de rentiers

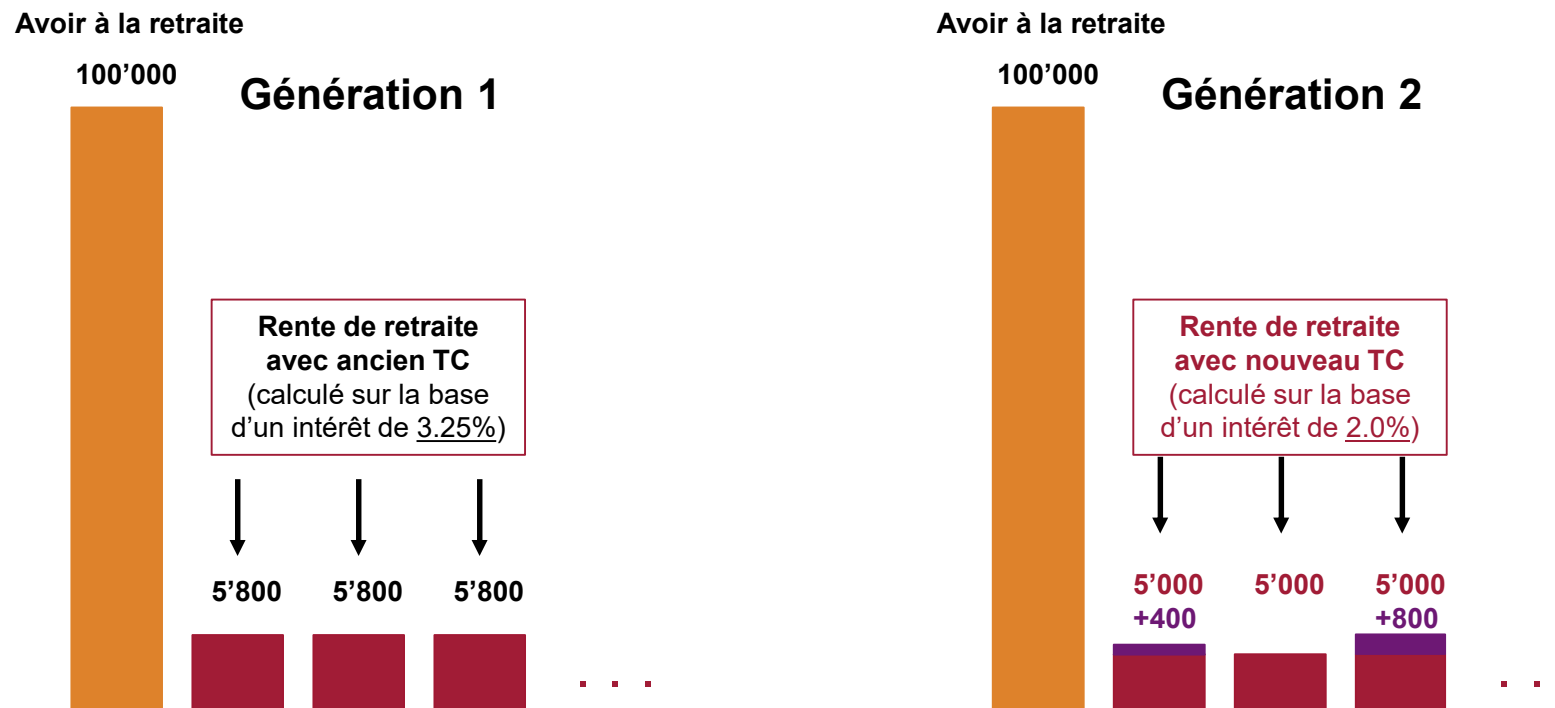
- La définition des différentes générations de rentiers s'avère compliquée et est unique pour chaque caisse de pensions.
- Une méthode est de prendre en compte la **promesse d'intérêt** au moment du départ à la retraite.
- Le taux de conversion (TC) est calculé avec les paramètres suivants:
  - Espérance de vie
  - Montant des rentes expectatives en %
  - **Promesse d'intérêt** (si la caisse de pensions applique un TC supérieur au TC actuariellement correct, cette promesse d'intérêt est supérieure au taux technique)
- Dans les prochaines slides, nous montrons quelques exemples pour effectuer cette différenciation.

## Exemple avec 2 générations de rentiers

- Règlement de prévoyance avec, à 65 ans, un taux de conversion de
  - 5.8% jusqu'au 31.12.2020 (promesse d'intérêt de 3.25%)
  - 5.0% dès le 01.01.2021 (promesse d'intérêt de 2.0%)
- Pas de mesures transitoires sous forme d'apports ou de garantie de rente
- Dans ce cas de figure, nous avons les générations de rentiers suivantes:

Départ à la retraite	Taux de conversion	Promesse d'intérêt	Génération
Avant le 01.01.2021	5.8%	3.25%	Gen. 1
Dès le 01.01.2021	5.0%	2.00%	Gen. 2

# Illustration pour 2 générations de rentiers



L'idée est de compenser, les années où les rendements le permettent, **la différence de rente pour la génération 2**, c'à-d verser le delta de rente par rapport aux TC avec une promesse d'intérêts de 3.25%.



# Exemple avec de nombreuses générations de rentiers

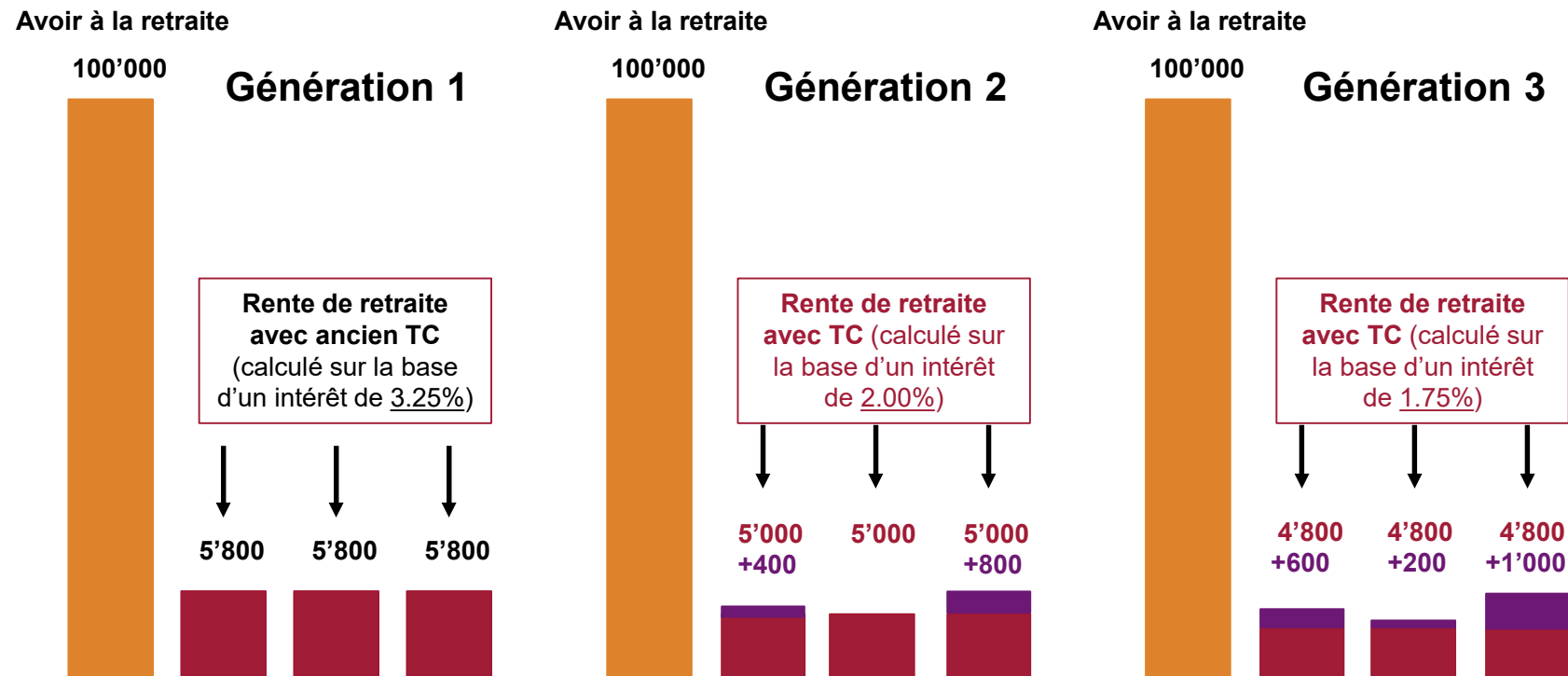


SwissLife

- Cas de plusieurs baisses de taux de conversion (TC) successives.
- Règlement de prévoyance avec, à 65 ans un TC de
  - 5.8% jusqu'au 31.12.2017 (promesse d'intérêt de 3.25%)
  - 5.0% du 01.01.2018 au 31.12.2020 (promesse d'intérêt de 2.0%)
  - 4.8% dès le 01.01.2021 (promesse d'intérêt de 1.75%)
- Pas de mesures transitoires sous forme d'apports ou de garantie de rente
- Dans ce cas de figure, nous avons les générations de rentiers suivantes:

Départ à la retraite	Taux de conversion	Promesse d'intérêt	Génération
Avant le 01.01.2018	5.8%	3.25%	Gen. 1
Entre le 01.01.2018 et le 31.12.2020	5.0%	2.00%	Gen. 2
Dès le 01.01.2021	4.8%	1.75%	Gen. 3

# Illustration pour 3 générations de rentiers



L'idée est de compenser, les années où les rendements le permettent, **la différence de rente** de façon différenciées pour les 3 générations. Priorité à la génération 3, puis la génération 2 et finalement la génération 1 en cas de rendements exceptionnels.

# Conclusion

- Baisse considérable des taux techniques et taux de conversion ces dernières années.
- En cas d'augmentation des espérances de rendement, il faudra **éviter d'avoir une génération de rentiers défavorisée**.
- Ce but peut être atteint de la façon suivante:
  - (1) **Définition** claire des différentes **générations de rentiers**
  - (2) **Attribution différenciée des améliorations de rentes** selon les générations
- La définition des générations de rentiers peut s'avérer très compliquée en raison des mesures de compensation (apports, garanties, baisses graduelles des taux de conversion, etc)
- Recommandation:  
**Evaluer les possibilités de classification des générations de rentiers dès maintenant** (les informations détaillées sur les compensations passées ne seront peut-être plus disponibles dans le futur)



# Prenez contact avec nous!

## Pascal Wyss

Expert diplômé en assurances de pension

Tél. +41 43 284 34 78

Email [Pascal.Wyss@slps.ch](mailto:Pascal.Wyss@slps.ch)

## Swiss Life Pension Services SA la société de conseil de Swiss Life

Av. de Rumine 13  
CH-1001 Lausanne

Tél : 0800 00 25 25  
[pension.services@slps.ch](mailto:pension.services@slps.ch)  
[www.slps.ch](http://www.slps.ch)

**Le partenaire solide et compétent  
dans la mise en œuvre également**